

Association SOS Navigation
965 Rue Yves Brayer
Villa 71
06210 Mandelieu La Napoule



Tél. +33 666796379
Email. sosnavigation06@gmail.com
www.sosnavigation.fr

Mr Thierry Duchesne
Préfecture maritime de la méditerranée

Fait le 30/05/2021 à Mandelieu La Napoule

Monsieur,

Sos navigation est une association créée par des marins et des brokers. Nous ne représentons pas les propriétaires des bateaux, nous sommes là pour défendre notre profession et toutes celles liées à notre activité contre la mise en place du décret des zones de mouillages.

Notre activité va au-delà de notre propre intérêt car tous les enjeux économiques autour du yachting touchent toute l'économie d'une ville (restaurateurs, hôteliers, commerçants pour l'avitaillement, entreprise du yachting, etc.).

Nous sommes bien conscients de l'importance de la posidonie dans le système écologique marin et nous ne la remettons pas en cause.

Nous sommes avant tout des marins professionnels, la mer est notre zone de travail et nous la respectons. Notre métier nous le faisons avant tout par passion. Nous savons comment mouiller, la tenue d'une ancre sur la posidonie est extrêmement médiocre et c'est pour cela que nous essayons de mouiller sur des zones sableuses et que nous utilisons l'application « Donia ».

Dans beaucoup d'endroits la création de vaste zone d'interdiction de mouillage, impacte considérablement une catégorie de navire, particulièrement les yachts de plus de 20m et jusqu'à 35m, en effet ceux-ci particulièrement nombreux sur la côte d'azur se retrouvent obligés de mouiller dans des zones qui ne leur offrent plus la quiétude nécessaire. Ces bateaux pour beaucoup d'entre eux ne sont pas équipés de stabilisateurs, n'ont pas des mouillages équipés pour régulièrement mouiller dans des fonds de plus de 20m et nous ne pourrons faire baigner nos clients en toutes sécurités.

Nous ne contestons nullement l'impact que constitue la plaisance en termes d'écologie et notamment les effets des ancres sur le mouillage, même si nous somme un peu perplexe devant certaines études et surtout devant cette vidéo (Andromède Océanologie) effarante de ce yacht qui laboure un champ de posidonie en présence de 3 plongeurs !!, jamais une ancre n'est relevée de cette façon, en bon professionnel nous remontons sur l'ancre et en aucun cas nous tirons sur l'ancre.

Nous n'appartenons à aucune des associations socioprofessionnelles du yachting qui ont participé à cette large concertation et qui n'ont rien anticipés en termes de crise économique. Si nous nous sommes réunis autour de cette association, c'est par nécessité. En effet très rapidement des propriétaires de cette catégorie particulière de bateaux ont manifesté leur désir de migrer vers des eaux plus hospitalières, certains ont retardés l'achat de nouveaux navires, et beaucoup de locations sont déjà perdues, et de ce fait beaucoup d'emplois menacés.

Association SOS Navigation
965 Rue Yves Brayer
Villa 71
06210 Mandelieu La Napoule



Tél. +33 666796379
Email. sosnavigation06@gmail.com
www.sosnavigation.fr

Nous avons essayé d'attirer l'attention de nos élus locaux sur cette situation et là aussi leur réponse pour certains et leur indifférence pour d'autres nous ont laissé pour le moins perplexe, ils ont l'air plus préoccupés par les élections à venir.

Il existe des solutions écologiques pour la mise en place de ces corps morts en créant de l'habitat marin.

Faire appliquer un tel décret avec le contexte actuel dû au Covid19 qui a déjà touché beaucoup de secteur économique est une incohérence.

Ce décret a dépassé nos frontières et beaucoup de propriétaires font migrer leur navire à l'étranger et beaucoup de navires étrangers qui avait l'habitude de venir en été sur nos côtes ne viendront pas.

La région Paca c'est battu pendant des années pour le développement du yachting, il suffit de voir la réussite des chantiers de la Ciotat et tous les yachts stationnés dans nos ports. C'est tout un secteur économique qui pèse des milliards qui va être impacté.

Faire fuir une clientèle est très rapide ! la faire revenir en est une autre. Il suffit de prendre l'exemple de la Sardaigne qui en 2009 avait voulu taxer les yachts mouillant dans les eaux sardes, ils ont tout de suite annulé cette taxe, mais le mal était fait deux ans sans voir de yacht.

Ce que nous demandons, la signature d'un moratoire pour suspendre l'application de ce décret pour l'année 2021 et ce jusqu'à la mise en place de solutions et une concertation du milieu professionnel actif dès la fin de saison. Cela passe par la mise en place de corps mort payant, installation qui créera de l'emploi, et on peut imaginer un pourcentage reversé à des associations spécialisées dans la réimplantation de la posidonie.

Notre demande est légitime et nous espérons qu'elle retiendra toute votre attention.

Très cordialement.

Pour l'association Sos Navigation

Reix Mathieu
Président

Cerdan Patrice
Secrétaire général

Berger Stéphane
Secrétaire adjoint

Nicolas Vacquier
Trésorier

Association SOS Navigation

965 Rue Yves Brayer

Villa 71

06210 Mandelieu La Napoule



Tél. +33 666796379

Email. sosnavigation06@gmail.com

www.sosnavigation.fr

COPIES

Monsieur le Maire de Cannes

Monsieur le Maire de Villefranche

Monsieur le Maire d'Antibes

Monsieur le Maire de Golfe-Juan

DTM des Alpes-Maritimes

ET

Monsieur le Maire de Mandelieu La Napoule

Madame la Maire de Saint Tropez

Monsieur le Maire de Nice

Monsieur le Maire de Saint-Raphaël

Madame le Maire de Cassis

Madame le Maire de La Ciotat

Monsieur le Maire de Sainte-Maxime

Monsieur le Maire de Menton

Monsieur le Maire de Ramatuelle

Monsieur le Maire de Villeneuve Loubet

Monsieur le Maire de Calvi

Monsieur le Maire d'Ajaccio

Monsieur le Maire de Bonifacio

Monsieur le Maire de Porto Vecchio

Monsieur le Maire de Saint Florent

Direction des affaires Maritimes de Monaco

DTM de Haute Corse

DTM de Corse du Sud

Monsieur Serge Pallares Président de FFPP

Monsieur le Maire de Solenzara Jean Toma Vice-Président de FFPP et Président de l'union des ports de plaisance de Corse

Alain Viotti Président d'UMIH de Cannes

Toute la presse régionale et nationale

En pièces jointes

La liste des signataires de notre pétition

La liste de quelques commentaires

Un mail reçu d'un capitaine anglais